

Qualif Short Course

Cadet-Junior-Senior-Master*



SAMEDI 1^{er} NOVEMBRE

Piscine AQUAGARONNA

Av. Salvador Allende

31120 Portet-sur-Garonne

Contact

commissionsportive@muretsauvetage.fr

coach@muretsauvetage.fr

0633443979

COMPÉTITION SHORT COURSE À PORTET-SUR-GARONNE (31)

PROGRAMME

Cette compétition est ouverte aux sauveteurs des catégories **Cadet, Junior et Senior**.

Si le nombre d'inscrits est raisonnable et ne perturbe pas les jeunes pour obtenir des qualifications pour le Championnat de France short course, ainsi que le timing de l'événement, les nageurs **Masters** peuvent être inscrits.

- Ouverture des portes : **08h00**
- Echauffement : de **08h00** à **08h45**
- Réunion des officiels dans la salle du haut : **08h10**
Les officiels doivent avoir stylo et chronomètre
- Début des épreuves : **09h00**
- Evacuation du bassin : **13h30**

Des épreuves :

- **50m bouée tube**
- **100m SLS**
- **50m combiné**
- **50m mannequin palmes**
- **25m mannequin**

Cette compétition est **ouverte à tous les sauveteurs haut-garonnais inscrits sur le site FFSS**.

Les sauveteurs extérieurs au département et les clubs isolés frontaliers au 31, seront acceptés en fonction de la capacité d'accueil de la piscine et pour que cette dernière se déroule dans de bonnes conditions pour réaliser toutes les épreuves.

Le club organisateur se réserve le droit de modifier le programme selon le nombre de participants, les heures de disponibilité de l'infrastructure et la durée de l'événement.

RÈGLEMENT

Chaque club devra présenter au minimum 1 officiel pour 5 compétiteurs. Le règlement des épreuves est celui de la FFSS en vigueur le jour de la compétition.

RESTAURATION

Dans un but écologique et pour éviter les oublis de bouteilles autour du bassin, les personnes présentes dans la piscine (officiels, bénévoles etc.) devront privilégier les gourdes et devront apporter leurs verres éco-cup, pour éviter la vaisselle jetable. Les bouteilles d'eau ne seront pas distribuées.

INSCRIPTION

Date limite d'engagement : 29 octobre 2025

Les droits d'inscription sont de **10 euros par club et 3 euros** par sauveteur, à régler à l'ordre du CSSM avant le début des épreuves.

MATÉRIEL

Pour le bon déroulé de la compétition, chaque club est tenu de venir avec **2 mannequins Orange** et **2 bouées tube**.

Le matériel devra être marqué au nom du club d'appartenance.